

## Partir au Canada - 1/2

**Non pour un job d'été, mais pour un départ définitif !**

### Partir au Canada

Un départ, même dans un pays francophone ne se fait pas à la légère. Un ou plusieurs voyages dans ce pays ne peuvent être que bénéfiques, surtout si l'on s'y trouve en hiver. Cela peut déjà être un premier test d'intégration. Ne pas oublier que la langue anglaise est un atout si l'on veut faire des affaires, et qu'être bilingue est une des conditions presque obligatoire.

### 1/ Les Formulaires

(pour mieux se faire une idée, les prix sont en francs)

De nombreux questionnaires ont été mis en place. Le premier qui relate la composition de votre famille, ou votre profession, donne un certain nombre de points. Si le chiffre 30 est dépassé, vous passerez un entretien sur vos motivations d'immigration.

A noter qu'il y a une réponse éliminatoire. En effet, dans les différentes questions on vous demande si vous partez sans contrat de travail, de posséder au moins 2100 dollars canadiens pour un célibataire, ou 3100 dollars pour un couple, sommes qui permettent de vivre pendant 3 mois sans revenu. Enfin, un questionnaire judiciaire, de santé, doublés d'une visite médicale (payante), est effectuée.

Ce n'est qu'à ce moment qu'un visa de résident permanent peut être envisagé. Mais la nationalité Canadienne ne s'acquière qu'après trois ans d'installation.

Ne pas oublier que ce processus est long. Partir avec un visa de résident permanent, ne peut se faire dans la semaine, puisque il faut compter au moins 1 an.

### 2/ Les Taxes

Les taxes de droit d'établissement ne sont pas à négliger, puisqu'elles peuvent se révéler élevées, suivant le statut de l'immigrant. Il est aussi pris en compte le nombre de personnes que compte la famille. Il faut ajouter à cela, 3800 Frs par famille en droit d'établissement au Canada. Ces chiffres annoncés en francs, peuvent se trouver légèrement modifiés, suite à la variation du franc, face au dollar canadien.

A noter que si le candidat au départ est un investisseur, les frais supplémentaires pour le Québec, s'élèveront à 2050 Frs, pour le Canada, 2700 Frs.

### 3/ Des numéros bien utiles

Ambassade du Canada 35 avenue Montaigne 75008 Paris

Délégation général du Québec service d'immigration 87/89 rue de la boétie 75008 Paris

Chambre de commerce France-Canada 9 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

Maison des Français à l'étranger 34 rue la Pérouse 75016 Paris

La Maison de L'expatrié 7 rue de bourgogne 75007 Paris

Caisse de protection sociale des Français à l'étranger Rubelles BP 100 77951 Maincy cedex

R.o.m.e. l'Organisme d'aide aux immigrants 6555 Côte des neiges à Montréal Tel : 514 341 1057

L'Office des Migrations Internationales Service d'immigration du Québec 221, avenue Pierre-Brossolette 92120 Montrouge

## Partir au Canada - 2/2

### 4/Informations

<http://www.stacan.ca> // Les Statistiques du pays

<http://www.toile.qc.ca> // Les sites du Québec

<http://www.civilisation.ca> // Le musée des civilisations

<http://www.tourisme.gouv.qc.ca> // Le tourisme au Canada

<http://www.rcnet.ca/.fr> // Radio canada